

FÉDÉRATION INTERNATIONALE
D'ESCRIME



53, RUE VIVIENNE
TÉL. GUT. 13-70
ADR. TÉLÉG. INTERESCRIME-PARIS

PARIS. II^e, le 17 Septembre 1971

Monsieur Lawrence GOUGH
46, Upper Mount St.

DUBLIN 2
(Irlande)

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 14 Septembre et le dossier joint.
Conformément aux nouveaux Statuts de la F.I.E. qui vous permettent en effet de me saisir du refus de licence internationale qui vous a été opposé par votre Fédération, je charge par ce même courrier Monsieur Charles de BEAUMONT, Président de la Fédération de Grande Bretagne et Membre du Comité Exécutif de la F.I.E., de bien vouloir procéder à l'enquête prévue dans nos Statuts et de m'envoyer un rapport avec ses conclusions.

Je lui communique à cet effet tout le dossier que vous m'avez envoyé.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant par la suite de la décision qui sera prise à la suite de votre réclamation.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président :

Pierre FERRI